



Horaire pour inventaires (amplitude)

Par **LANNERS**, le **23/06/2009** à **13:26**

Bonjour,

le jeudi, on doit faire l'inventaire au magasin ou je travail.

Mes horaires normaux sont : de 5h à 9h15 et de 13h à 16h avec deux après-midi de repos mardi et jeudi. Pour l'inventaire qui s'effectue le soir, je vais travaillée de 5h à 9h15 et revenir à 20h jusqu'à 5h du matin, ensuite je reprends le vendredi à 13h jusqu'à 16h Mon employeur as-t-il le droit de me faire faire ces horaires ? dois-je récupérer mon repos ou être payé en heures supplémentaires ou nuit ?

Merci de m'aider pour ne pas me faire arnaqué par mon employeur.